

LETTRE D'INFORMATION AUTOMOBILISTES

Le saviez-vous ?

Quelle que soit votre compagnie d'assurance, tout automobiliste a la liberté de faire réparer son véhicule chez le carrossier de son choix. Aucun assureur ne peut vous imposer un réparateur. **POUR LES RÉPARATIONS DE CARROSSERIE OU BRIS DE GLACE, CONTINUEZ À FAIRE CONFIANCE À VOTRE RÉPARATEUR HABITUEL.**

L'exigence des Compagnies d'Assurances en matière financière, nous oblige aujourd'hui à rompre nos partenariats.

Chez nous le **Centre Auto Belle Marion** sur le boulevard du BAB à Anglet, vous bénéficiez des mêmes avantages :

- ✓ D'un véhicule de prêt mis à votre disposition lors de la réparation carrosserie de votre voiture.
- ✓ En cas d'accident responsable, la possibilité de récupérer **jusqu'à 150 euros** sur votre franchise. *(Vous bénéficiez de ce bonus grâce à la suppression de la commission que nous versions à votre Compagnie d'Assurance avant que nous ayons résilié l'ensemble de nos agréments.)*
- ✓ Aucune avance à faire en ce qui concerne le montant des réparations prises en charge par votre assurance.
- ✓ En cas de réparation mécanique dans nos ateliers la possibilité de régler votre facture en 4 fois (sur demande).

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DU
CENTRE AUTO BELLE MARION à ANGLET : www.garagebm.fr

**En cas d'accident, vous êtes en droit de vous adresser à votre réparateur habituel agréé ou non par votre compagnie d'assurance.
Plus d'informations : www.garagebm.fr**

Le Gérant
José DA-SILVA

Centre **AUTO BELLE MARION**

Entretien Véhicules Mécanique & Carrosserie – Vente Véhicules Neufs et Occasions

4, avenue Belle Marion • 64600 ANGLET
Tél. : 05 59 31 42 60 • Fax : 05 59 31 42 70
www.garagebm.fr • E-mail : garagebm@wanadoo.fr

Siret 41989006600022 - APE 4520A - N° Intracom : FR80419890066